

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 453

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181119

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Favoriser l'éveil, l'apprentissage, et la réussite des enfants – Versement de subventions –
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 453

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 181119

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Favoriser l'éveil, l'apprentissage, et la réussite des enfants – Versement de subventions – Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Projet Éducatif Local, voté par délibération n° 584 du 7 décembre 2015, constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires. La Ville de Saint-Étienne est, par ailleurs, partenaire de l'UNICEF en tant que « Ville Amie des Enfants » car elle reconnaît la place des enfants et le rôle qu'ils ont à jouer dans la ville.

Plusieurs établissements scolaires et associations organisent des projets et des activités à destination des élèves de maternelle et d'élémentaire, et sollicitent, à ce titre, le soutien financier de la Ville de Saint-Étienne. L'aide de la Ville permet la découverte des activités artistiques, culturelles et sportives, de favoriser l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'égalité entre élèves.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Étienne aide les projets qui répondent aux orientations de son Projet Éducatif Local.

Pour répondre aux axes de travail identifiés par le dernier comité de pilotage du Projet Éducatif Local, elle soutient les projets qui prévoient :

- l'acquisition et le développement du langage,
- l'éducation au bien-manger et à l'alimentation.

La Ville souhaite également favoriser l'implication des enfants dans la Ville et leur participation citoyenne. Elle apporte son soutien financier aux projets faisant appel aux compétences citoyennes des élèves, encourageant la connaissance du territoire proche de l'enfant, et favorisant des modes de déplacements doux. Dans un objectif de cohérence éducative, les projets retenus sont pertinents au regard des programmes scolaires et des propositions éducatives du territoire. La Ville souhaite valoriser les projets qui ont un intérêt local incontestable, et qui répondent à la politique éducative municipale visant à encourager l'accès en temps scolaire aux équipements sportifs et culturels municipaux.

Pour conforter son image de ville verte, la Ville de Saint-Étienne a par ailleurs lancé un appel à projets pour l'année scolaire 2018-2019 auprès des écoles pour favoriser le développement des jardins sur son territoire et proposer une démarche simple pour leur réalisation.

Enfin, pour encourager la réussite éducative des élèves hors temps scolaire, la Ville apporte un soutien financier aux écoles engagées dans des actions relevant du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité auprès des enfants d'école élémentaire, et dans des clubs langage destinés aux élèves d'école maternelle.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Étienne soutient financièrement :

- les projets des écoles en temps scolaire à hauteur de 33 629 €
- les jardins pédagogiques des écoles à hauteur de 1 523 €
- les projets d'accompagnement à la scolarité à hauteur de 2 400 €

Le montant total de 37 552 € se répartit selon le tableau ci-dessous.

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Office Central de la Coopération à	Projets des écoles en temps scolaire	33 629,00 €

l'Ecole (OCCE)		
OCCE	Jardins pédagogiques des écoles	1 523,00 €
OCCE	Projets d'accompagnement à la scolarité	2 108,00 €
Association sportive scolaire Bergson	Projet d'accompagnement à la scolarité	292,00 €
TOTAL		37 552 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 37 552 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	37 552 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver le versement de ces sommes pour un montant de 37 552 €aux associations précitées,
- approuver l'avenant n°2 à la convention financière à intervenir avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant, dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 Chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME